

COMMUNIQUE DE PRESSE

Fort-de-France, le 30 avril 2025

SEMAINE EUROPEENNE DE LA VACCINATION 2025

La vaccination est un droit : il doit être garanti et protégé !

L'Agence régionale de santé de Martinique s'engage en faveur de l'égalité d'accès à la prévention et aux soins pour tous, en particulier pour les populations les plus vulnérables ou éloignées du système de santé. Elle rappelle que la vaccination est un droit opposable pour chaque usager et se mobilise aux côtés des acteurs de terrain pour que ce droit soit exercé librement, sans discrimination, dans l'intérêt de la santé publique.

Mobiliser, sensibiliser, protéger : la Semaine européenne de la vaccination, un moment clé pour agir ensemble

À l'occasion de la Semaine européenne de la vaccination, qui s'achève le 3 mai prochain, l'ARS Martinique a réaffirmé son engagement dans une démarche de concertation et de co-construction, aux côtés des acteurs sanitaires, sociaux, médico-sociaux, associatifs et institutionnels. Ce temps fort vise à consolider les liens entre les différentes parties-prenantes, valoriser l'action de terrain, former des relais de proximité et rendre les messages de prévention plus accessibles et inclusifs. C'est aussi une opportunité collective de rappeler que la vaccination est un outil essentiel de protection, à la fois individuelle et collective.

Il s'agit encore de développer et innover de nouvelles démarches d'« aller-vers » de former et soutenir des relais de proximité, d'agir dans le respect des usagers et de leurs réalités de vie, de favoriser l'adhésion en combattant la désinformation, et renforcer la présence et la visibilité des actions sur le terrain.

La vaccination : un enjeu mondial, individuel et collectif

L'ARS Martinique rappelle que la vaccination reste un pilier essentiel de santé publique. Elle protège contre des maladies infectieuses graves pouvant entraîner des séquelles durables, voire une perte d'autonomie. Selon une étude récente, la vaccination contre 14 infections a permis de sauver 154 millions de vies dans le monde. Grâce aux vaccins, la variole a été éradiquée et la poliomyélite est presque éliminée. Cependant, la baisse des couvertures vaccinales, liée aux conflits, aux crises sanitaires ou à la méfiance, entraîne la réapparition de maladies évitables. Garantir l'accès à la vaccination et à une information fiable est donc un enjeu mondial de santé et d'égalité.

En Martinique, des couvertures vaccinales encore trop insuffisantes

Les données 2025 de Santé publique France montrent des taux encore trop faibles :

- ROR (rougeole, oreillons, rubéole) : 77 % chez les nourrissons – insuffisant pour stopper la circulation du virus.
- Méningocoques : progression observée, mais couverture encore faible.
- DTP (diphtérie, tétanos, polio) : rappels réalisés par seulement 29 à 35 % des enfants, adolescents et adultes.
- HPV (papillomavirus) : 17 % des filles et 5 % des garçons – trop bas pour prévenir efficacement les cancers.
- Coqueluche chez les femmes enceintes : couverture très faible (9 %).
- Seniors (pneumocoque, grippe, COVID-19, zona) : couvertures très insuffisantes.

Assurer un accès équitable à la vaccination

L'ARS Martinique, en collaboration avec ses partenaires, renforcera la nouvelle stratégie "Vaccination et immunisation 2025-2030" avec des actions de proximité prenant en compte toutes les réalités de vie sociales. L'ARS invite dès à présent la population à se rapprocher de leur médecin traitant ou d'un professionnel de santé afin de s'informer sur leur droit à la vaccination et, le cas échéant, de se faire vacciner. Les personnes confrontées à des difficultés sociales (absence de couverture d'assurance maladie, de mutuelle, situation administrative complexe, autres fragilités...) sont invitées à se rapprocher d'un travailleur social ou du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de leur commune de résidence.

Contact presse :

Cellule communication ARS : ars-martinique-communication@ars.sante.fr – 0696236863/0696822475